



MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

SECRETARIAT GENERAL

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2

**DEUXIÈME PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE CROISSANCE PARTAGÉE
DU SUD-OUEST DE L'OcéAN INDIEN
(SWIOFish2) – Crédit IDA 59870 MG**

**SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°25/2020-AMI/SWIOFish2**

RECRUTEMENT D'UNE FIRME

**POUR LA FORMATION DES PECHEURS, MAREYEURS ET COOPERATIVES SUR LES TECHNIQUES
COMMERCIALES, LA VIE ASSOCIATIVE ET LA GESTION DES COOPERATIVES**

1. La République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) afin de financer le projet South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project (SWIOFish2), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à «**la formation des pêcheurs, mareyeurs et coopératives sur les techniques commerciales, la vie associative et la gestion des coopératives**».
2. L'objectif global de la mission est de réaliser la formation de 1500 acteurs cibles sur la gestion des activités commerciales et de la vie associative des coopératives dans les trois zones du projet.
3. Le projet SWIOFish2 invite les candidats admissibles (Firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et dans les Termes de référence stipulés au point 7 ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations complètes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdits services. Le dossier de manifestation doit contenir les pièces suivantes :

- Lettre de manifestation d'intérêt
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission, avec les pièces justificatives
- Les références professionnelles de la firme : prestations similaires incluant les sources de financement, les montants et l'objet des prestations (cinq dernières années).

Qualifications requises:

Pour atteindre les objectifs escomptés, la firme recrutée doit :

- Avoir au moins 5 ans d'expérience en formation relative au marketing, au développement rural et à la gestion financière appliquée au niveau des coopératives;
- Ayant déjà effectué une formation de coopérative ou de groupement de producteurs sur les techniques de vente des produits.
- Ayant déjà effectué une formation de coopérative ou de groupement de producteurs sur les techniques de vente des produits halieutiques.
- Avoir une expérience confirmée sur l'organisation des groupements et coopératives ;
- Avoir des personnes ressources pouvant constituer au moins trois (3) équipes (une équipe pour chaque ZUP)
- Chaque chef d'équipe doit :
 - Avoir au moins un Bacc+ 4 en marketing ou gestion ou développement rural ;
 - Avoir une connaissance de base en économie sociale ;
 - Avoir au moins trois (03) années d'expérience en développement rural et au moins deux (02) années d'expérience en formation sur la gestion des coopératives ;
 - Avoir au moins trois (03) années d'expérience en formation du marketing auprès des petits producteurs et des coopératives ;
 - Avoir des compétences en conception de supports de formation et en animation de formation.
 - Avoir une connaissance sur les produits issus de la pêche et de l'aquaculture (produits disponibles, modes de présentation, technique de vente utilisée par les pêcheurs, les prix des produits...)
- Une bonne connaissance des dialectes régionaux serait un atout.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID Janvier 2011, révisées en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. La Firme sera sélectionnée selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût conformément aux Directives citées ci-dessus.
7. Les Termes de Référence de la mission peuvent être téléchargés sur le site web de l'UGP SWIOFish2 à l'adresse www.swiofish2.mg, ou retirés à l'adresse citée ci-dessous de 8h à 13h, sans que ceux-ci n'engagent le projet ni sur le fond ni sur la forme. De plus amples informations peuvent y être également obtenues.
8. Les dossiers de manifestation d'intérêt portant la mention de l'étude concernée et la référence de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt doivent être déposés **au plus tard le 06 Août 2020 à 10 heures 00 minutes**, heures locales, à l'adresse ci-dessous en version papier.
9. Si le candidat souhaite remettre une version électronique son dossier, il devra à cet effet :
 - (a) soit scanner le dossier original en version physique. La version physique originale qui fait foi, devra être déposée à l'adresse ci-dessous. La version scannée devra être envoyée par email à l'adresse offres@swiofish2.mg.
 - (b) soit remettre en même temps que la version physique originale qui fait foi la version électronique sur support électronique (CD sous format PDF et Word ou Excel).
 - (c) La date et heure limite de remise des dossiers devront être respectées que ce soit pour une remise par voie électronique ou pour une remise par voie de courrier physique. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.
10. Seules les institutions présélectionnées feront l'objet de la suite des procédures de passation des marchés.

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
Soavimbahoaka, lot II A 78 S AA,
101- ANTANANARIVO MADAGASCAR

Fait à Antananarivo, le 14 Juillet 2020

LE COORDINATEUR



RANDRIA Nirina Gervais